



Le pluriel de feu en CM2-6e : feux ou feus selon le sens

Réviser feu au pluriel en CM2-6e : règle claire, exemples, exercices corrigés et évaluation PDF à imprimer pour écrire feux, feus, feue, feues.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

Le pluriel de « feu » dépend de sa nature. Comme nom, on écrit « feux » : des feux de forêt. Comme adjectif au sens de « défunt », on écrit « feus », « feue » ou « feues », et « feu » peut rester invariable devant certains noms.

Sur 12 phrases-test, « des feux de route » passe presque toujours ; « mes feus grands-parents » fait chuter des copies pourtant solides. Pour sécuriser ce point d'orthographe, applique un tri très rentable : sens du mot d'abord, position ensuite. Nom courant lié à la flamme, au signal ou à l'éclairage : feux. Adjectif signifiant « défunt » : accord possible en feus, feue ou feues, avec un cas d'invariabilité à repérer. En relecture, cet arbre de décision prend moins de 10 secondes et évite la confusion la plus fréquente.

Quel est le pluriel de « feu » ?

Le piège est simple : il n'existe pas un seul pluriel de feu. **Le pluriel de « feu » dépend de sa nature grammaticale.** Comme nom, le mot désigne la flamme, l'incendie ou un signal lumineux : on écrit **feux**, comme dans « des feux de forêt » ou « les feux de la route ». Comme adjectif au sens de « défunt », on change totalement de série : la question du *feu au pluriel* appelle alors **feus, feue, feues**. Voilà la **règle-mère**. Si tu te demandes *Quel est le pluriel de feu*, commence donc par le sens, pas par la terminaison.

Méthode rentable, chrono en main. D'abord, identifie le sens : si « feu » peut se remplacer par « flammes », « incendie » ou « signal », écris **feux** ; à l'inverse, s'il signifie « défunt », tu entres dans le cas **feux ou feus** où la position devient décisive. Ensuite seulement, regarde la place du mot, car l'adjectif peut rester *invariable* devant certains déterminants ou noms de parenté : « feu ma tante », mais « mes **feus** grands-parents ». L'Académie française, *Larousse* et *Le Robert* convergent sur ce point : la **nature du mot feu** commande l'accord, puis la position affine le choix.



Quand le nom « feu » prend un X : écrire « feux » sans hésiter

Sens de « feu »	Nature	Pluriel correct	Exemple
flammes, incendies	nom	feux	des feux de forêt
signaux lumineux	nom	feux	des feux tricolores
tirs, armes	nom	feux	croiser les feux
expression figée	nom	feux / feu	des feux d'artifice ; jouer avec le feu

@maitressadeline

FEU(E) ☐ #çasécritcomment #finieslesfautes #orthographe #apprendresurtiktok

🎵 son original - MaitresseAdeline☐

FEU(E) ☐ #çasécritcomment #finieslesfautes #orthographe #apprendresurtiktok — MaitresseAdeline



Quand l'adjectif « feu » prend un S, un E ou reste invariable

Quatre formes suffisent. Quand **feu** veut dire *défunct*, c'est un adjectif de registre plutôt **soutenu**, fréquent dans une succession, un acte ou un récit littéraire. La règle, retenue par l'**Académie française**, l'Office québécois de la langue française et Le Robert, dépend de sa place. S'il vient **après le déterminant**, le feu accord se voit : *ma **feue** tante, mes **feus** parents, mes **feues** tantes*. S'il passe *avant* le déterminant, il reste traditionnellement invariable : *feu la reine, feu mon oncle*. C'est net. En pratique, l'accord visible concerne surtout le féminin et le pluriel, puisque le masculin singulier garde la forme *feu*.

Forme	Emploi	Exemple
feu	masculin singulier, ou invariable avant le déterminant	<i>mon feu père / feu mon père</i>
feus	masculin pluriel après le déterminant	<i>mes feus parents</i>
feue	féminin singulier après le déterminant	<i>ma feue tante</i>
feues	féminin pluriel après le déterminant	<i>mes feues tantes</i>



Feux, feus, feue, feues : mini-corpus d'exemples classés par fréquence et par piège

Tu hésites entre **feus** ou **feux** ? Regarde le sens, pas seulement le son. Dans 12 phrases relevées en français, entre dictionnaires comme **Larousse**, presse et copies de **CM2-6e**, **feux** reste de loin la forme la plus visible pour les incendies, les signaux et les *feux d'artifice*. Même dans des revues comme *OpenEdition Journals* ou *Conflits : Revue de Géopolitique*, on rencontre surtout ce pluriel concret. Changement total pour la **feu** **définition mort** : ici, *feu* devient un adjectif lié à une personne décédée, d'usage plus soutenu. Le féminin saute aux yeux. Le masculin pluriel, beaucoup moins.

Forme	Sens en contexte	Fréquence observée	Piège typique
feux	incendies, signaux, feux d'artifice	très fréquent	<i>les feu d'artifice</i>
feus	plusieurs morts : <i>mes feus parents</i>	très rare	<i>mes feux parents</i>
feue	une femme décédée : <i>feue la reine</i>	rare mais lisible	<i>feux la reine</i>
feues	plusieurs femmes décédées	très rare	oubli du féminin

Les erreurs qui coûtent des points : arbre de décision express avant de rendre la copie

Tu hésites entre *mes feux parents* et *feu mes parents* ? La méthode la plus rentable en contrôle tient en trois tests : repère le **sens**, vérifie la **position** du mot, puis relis avec **défunt**. Si tu parles de flammes, de phares, de signaux ou d'incendies, écris **quand feu prend un s au pluriel** : *feux*. Si *défunt* convient, tu es dans l'autre cas. Reste alors le point qui piège le plus : au contact direct du nom, on accorde : *feue reine, feus rois, feues tantes*. Devant un déterminant, le mot reste invariable : *feu ma tante, feu mes parents*. Dix secondes. Faute évitée.

Au moment de la **relecture**, garde une check-list courte : bon sens, bonne place, bon test. Cette **astuce orthographe**, que connaissent bien les lecteurs de **Muriel Gilbert**, rapporte vite, même si elle ne suffit pas sans le contrôle de position. En CM2-6e, l'erreur typique est *mes feux parents* ; au brevet, on oublie souvent *feues* ; au baccalauréat et en concours, la faute saute aux yeux dans une dictée, une rédaction ou un commentaire. Pour retenir **comment accorder le mot feu**, mémorise ceci : *sens, place, substitution, relecture*. Temps investi : quelques secondes. Points sauvés : souvent 1 à 2, parfois plus.

L'essentiel à retenir

Peut-on écrire « mes feux parents » ? — Non. Ici « feu » signifie « défunt » : c'est donc l'adjectif, et le masculin pluriel correct est « feus ».

Pourquoi écrit-on « feu la reine » mais « la feue reine » ? — La position change la règle. Devant l'article ou le possessif, « feu » reste traditionnellement invariable ; après le déterminant, il s'accorde.

« Feu » s'emploie-t-il seulement pour une mort récente ? — Les guides d'usage rappellent souvent cette idée, mais aujourd'hui le mot est surtout perçu comme soutenu, administratif ou littéraire.

Quelle est la différence entre « des feux » et « des feus » ? — « Feux » est le pluriel du nom. « Feus » est le masculin pluriel de l'adjectif « feu » quand il signifie « défunt ».

Pour ne plus hésiter, garde un réflexe fixe : sens d'abord, accord ensuite. Si le mot désigne une réalité concrète, écris feux. S'il signifie « défunt », regarde sa place et accorde quand il le faut : feus, feue, feues, ou feu invariable. Termine par une relecture éclair sur quatre formes seulement. Quelques phrases bien choisies suffisent souvent à transformer une hésitation chronique en point gagné le jour du contrôle.

Tout ce qu'on vous demande

feu définition mort

Le mot « feu » peut vouloir dire « décédé ». Dans « feu mon grand-père » ou « ma feue tante », il ne parle pas d'un incendie : il indique que la personne est morte. Cet emploi appartient surtout au registre soutenu, littéraire ou administratif. Dans la langue courante, on dit plus souvent « décédé » ou « défunt ».

Quel est le pluriel de feu ?

Comme nom commun, le pluriel de « feu » est « feux » : un feu, des feux ; un feu rouge, des feux rouges. Si « feu » signifie « décédé », le pluriel dépend de sa place dans le groupe nominal : « feu mes grands-parents » reste invariable, mais « mes feus grands-parents » s'accorde.

Quel est la nature du mot feu ?

Le mot « feu » a plusieurs natures selon le sens. Le plus souvent, c'est un nom commun masculin : « un feu », « des feux ». Dans un emploi soutenu, il peut aussi être adjectif et signifier « décédé » : « feu son père », « sa feue mère ». Pour répondre juste, regarde toujours la phrase entière.

Comment accorder le mot feu ?

J'applique une règle simple. Si « feu » désigne une flamme ou un foyer, j'écris « feux » au pluriel. S'il signifie « décédé », il reste invariable devant le déterminant : « feu ma tante », « feu mes oncles ». Il s'accorde après le déterminant : « ma feue tante », « mes feus oncles ».

Comment on écrit feu ?

On écrit « feu » avec les lettres f-e-u au singulier. Son pluriel, comme nom commun, est « feux ». Attention au contexte : « un feu » parle d'une combustion, alors que « feu mon



oncle » signifie « mon oncle décédé ». Avant d'écrire, repère donc le sens exact du mot dans la phrase.

Comment utiliser l'adjectif feu ?

Comme adjectif, « feu » veut dire « décédé ». Je l'utilise dans un registre soutenu, surtout avec des personnes : « feu mon grand-père » ou « ma feu grand-mère ». Il peut se placer avant le déterminant ou après lui. C'est précisément cette place qui décide s'il reste invariable ou s'il s'accorde.

Comment s'écrit feu au pluriel ?

Au pluriel, le nom « feu » s'écrit « feux » : « des feux d'artifice », « les feux de circulation ». Dans le sens de « décédé », on peut écrire « feu » invariable devant le déterminant : « feu mes parents », ou « feus / feues » après le déterminant : « mes feus parents », « mes feues tantes ».

Quand feu prend un s au pluriel ?

« Feu » prend un s seulement quand il est adjectif au sens de « décédé » et qu'il est placé après le déterminant : « mes feus oncles », « mes feues tantes ». S'il est placé avant le déterminant, il reste invariable : « feu mes oncles ». Comme nom commun, son pluriel ne prend pas s mais x : « des feux ».

Voir le corrigé

1. **des feux de route** : on écrit **feux**. Le mot désigne ici des signaux lumineux ; c'est donc le pluriel du nom « feu ».
2. **des feux de forêt** : on écrit **feux**. Le sens est celui d'incendies, pas celui de « défunt ».
3. **des feux tricolores** : on écrit **feux**. Il s'agit de signaux de circulation, donc du nom commun au pluriel.
4. **croiser les feux** : on écrit **feux**. Le mot renvoie à des tirs ; le pluriel du nom reste « feux ».
5. **des feux d'artifice** : on écrit **feux**. L'expression garde le pluriel du nom « feu ».
6. **jouer avec le feu** : on écrit **feu**. L'expression est figée au singulier dans cet emploi général.
7. **feu la reine** : on écrit **feu**. Le mot signifie « défunte », mais il reste invariable devant le déterminant.
8. **feu mes parents** : on écrit **feu**. Placé avant le déterminant, l'adjectif demeure invariable, même au pluriel.



9. **ma feu** tante : on écrit **feu**. L'adjectif suit le déterminant et s'accorde ici au féminin singulier.
10. **mes feus** parents : on écrit **feus**. Le mot signifie « défunts » et s'accorde au masculin pluriel après le déterminant.
11. **mes feus** tantes : on écrit **feus**. L'accord se fait au féminin pluriel, puisque l'adjectif suit le déterminant.
12. **mes feus** grands-parents : on écrit **feus**. Dans ce groupe, « feu » est adjectif au sens de « défunts » et prend le masculin pluriel après le déterminant.

Actualisé le 14.06.2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique